NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201743 - La Bourne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201743

1.3 Appellation du site

La Bourne

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

18/12/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033876774&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,39347°

Latitude : 45,0694°

2.2 Superficie totale

2805 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	6,13 %
38	Isère	93,87 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38018	AUBERIVES-EN-ROYANS
26074	CHAPELLE-EN-VERCORS
38092	CHATELUS
38108	CHORANCHE
26117	ECHEVIS
26217	MOTTE-FANJAS
38319	PONT-EN-ROYANS
38322	PRESLES
38333	RENCUREL
38345	ROVON
38356	SAINT-ANDRE-EN-ROYANS
26302	SAINTE-EULALIE-EN-ROYANS
26309	SAINT-JULIEN-EN-VERCORS
38409	SAINT-JUST-DE-CLAIX
26311	SAINT-LAURENT-EN-ROYANS

26315	SAINT-MARTIN-EN-VERCORS
26320	SAINT-NAZAIRE-EN-ROYANS
26331	SAINT-THOMAS-EN-ROYANS
38548	VILLARD-DE-LANS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (27,85%)
Méditerranéenne (72,15%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		6,26 *(0,22 %)*		G	B	B	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		0,5 *(0,02 %)*		G	D			
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		41,5 *(1,48 %)*		G	C	C	B	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		4,64 *(0,17 %)*		G	C	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,5 *(0,02 %)*		G	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	140 *(4,99 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		7,95 *(0,28 %)*		G	B	C	B	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		1,73 *(0,06 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,5 *(0,02 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		84,6 *(3,02 %)*		G	B	C	B	C
6520 *Prairies de fauche de montagne*		16 *(0,57 %)*		G	B	C	B	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	3,73 *(0,13 %)*		G	B	C	B	B

8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		15,66 *(0,56 %)*		G	A	C	A	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		0,5 *(0,02 %)*		G	D			
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		123 *(4,39 %)*		G	A	C	A	A
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	2	P	A	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	66,83 *(2,38 %)*		G	C	C	C	C
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		0,5 *(0,02 %)*		G	D			
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		127,07 *(4,53 %)*		G	B	C	B	B
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		1,35 *(0,05 %)*		G	A	B	A	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		162 *(5,78 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	245,5 *(8,75 %)*		G	B	C	A	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	V	M	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	G	C	C	C	C

M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	M	D			
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	M	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	M	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1316	*Myotis capaccinii*	p			i	P	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	M	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	M	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	M	D			
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	P	G	C	B	C	B
F	6147	*Telestes souffia*	p			i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
P		*Asplenium lepidum*				P			X			
P		*Bombycilaena erecta*				P						X

P		*Campanula medium*				P						X
P		*Cirsium monspessulanum*				P						X
P		*Epipactis microphylla*				P						X
P		*Erysimum jugicola*				P						X
P		*Galium obliquum*				P						X
P		*Galium spurium*				P						X
P		*Gymnadenia odoratissima*				P			X			
P		*Himantoglossum hircinum*				P						X
P		*Juniperus thurifera*				P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*				P						X
P		*Ophrys drumana*				P						X
P		*Orchis tridentata*				P						X
P		*Phyteuma charmelii*				P						X
P		*Pinguicula grandiflora*				P						X
P		*Polystichum setiferum*				P						X
P		*Primula auricula*				P						X
P		*Silene otites*				P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	20 %

Autres caractéristiques du site

Le Vercors est un massif constitué uniquement de roches sédimentaires, dont un niveau plus épais et plus dur qu'on appelle « Calcaire urgonien ». Cette « dalle urgonienne » constitue le socle du massif. Les gorges de la Bourne ont été entaillées dans ce karst, d'abord dans une couche de calcaire tendre, puis dans le calcaire urgonien.
La rivière Bourne a ainsi créé une tranchée traversant le nord du massif d'Est en Ouest. Sa vallée reste assez large jusqu'au secteur des Jarrands, puis se referme dans un goulot étroit entaillé dans cette dalle urgonienne. La vallée alterne entre ces rétrécissements et des passages plus larges jusqu'en arrivant à Pont-en-Royans, où la rivière rejoint les dépôts tendres de l'Isère.
Le site Natura 2000 suit ces variations, passant de la falaise abrupte abritant des tuffières et des espèces rupestres, à la prairie de fauche riche en Orchidées ; de la forêt de ravin, à la ripisylve, en passant par la hêtraie-sapinière caractéristique des massifs pré-alpins des Alpes du Nord.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité

Le site des Gorges de la Bourne est un lieu très prisé par le tourisme dans le Vercors. Cette activité présente diverses formes, de la pratique de l'escalade sur les falaises de Presles, à la randonnée pédestre et à l'exploration des grottes, dont celles de Choranche, haut lieu de découverte des richesses du monde souterrain.
La sylviculture et l'agriculture ont aussi dessiné la vallée en une mosaïque d'habitats caractéristiques de ces activités humaines.
Le régime de la rivière est très marqué par les activités humaines. Son profil est lissé par la présence de barrages, de turbines, de conduites forcées, et par la présence d'un canal d'irrigation.

4.2 Qualité et importance

Le site couvre une surface de plus de 2800 hectares entre 160 et 1 597 mètres d'altitude, parcourant ainsi les étages collinéen et montagnard. Il est à cheval sur les régions biogéographiques alpine (28%) et méditerranéenne (72%) et ces influences se retrouvent dans la multitude d'espèces et d'habitats qu'on peut y rencontrer.
Suite aux modifications de son périmètre, il intègre désormais la tourbière de Rovon (située plus au nord, en Isère), ainsi que la partie de la rivière Vernaison qui faisait partie initialement du site Natura 2000 FR8201692 "Sources et habitats rocheux de la Vernaison et des goulets de Combe Laval et du vallon de Sainte-Marie", mais qui fait partie du bassin versant de la Bourne.

Le site Natura 2000 est situé autour de la plus importante rivière du Vercors : la Bourne. Son bassin versant rassemble la quasi-totalité des eaux de pluies tombant sur le nord du massif. Sur l'amont de son cours, la Bourne présente le profil d'une rivière de montagne, avec un débit variant selon la fonte des neiges et les fortes pluies. La basse Bourne se calme et s'élargit avec la diminution de la pente.

Les tuffières, habitat prioritaire de la directive " Habitats " très important pour un massif karstique comme le Vercors, sont bien représentées sur le site de la Bourne. Elles sont nombreuses, mais de surfaces très faibles. Le travail sur les habitats réalisé par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) a permis de les cartographier et d'établir leur état de conservation général.

La forêt est un des milieux les plus diversifiés du site : vingt-cinq types de forêts ont été décrits, correspondant à six habitats d'intérêt communautaire, dont deux sont prioritaires au regard de la directive " Habitats " (91E0 et 9180). On trouve des habitats forestiers allant de la forêt de pentes et de ravins (9180), à espèces pionnières, à la forêt alluviale de plaine (91E0),

en passant par une grande diversité de hêtraies (9110, 9130, 9140 et 9150), caractéristiques des étages collinéens à montagnards des pré-Alpes.

Les milieux ouverts sont les habitats d'intérêt communautaire les plus diversifiés du site. Ils vont de la clairière forestière à fougères et Sénéçon de Fuchs, à la prairie de fauche, en passant par les landes à Genévrier commun.

Au total, 22 habitats d'intérêt communautaire ont été inventoriés, dont 5 prioritaires : 6110, 6210, 7220, 91E0 et 9180. Parmi les 13 espèces d'intérêt communautaire, on note 9 espèces de chauves-souris, 2 poissons (Blageon et Chabot), 1 invertébré (l'Ecrevisse à pattes blanches) et 1 plante, le Sabot de Vénus. La Loutre a également été notée récemment (traces), mais sa présence permanente reste à confirmer.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	80 %
Domaine communal	20 %

4.5 Documentation

- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201743 « Prairies à orchidées, Tuffières et Gorges de la Bourne » - Zone Spéciale de Conservation - Parc naturel régional du Vercors # Tome I # Diagnostic - Mars 2012 - 162 pages (23,4 MO)

- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201743 « Prairies à orchidées, Tuffières et Gorges de la Bourne » - Zone Spéciale de Conservation - Parc naturel régional du Vercors # Tome II # Programme d'actions et Charte- Mars 2012 - 120 pages (17,8 MO)

- Parc naturel régional du Vercors - Brigitte LAMBEY - Milieux aquatiques # 2007.

- LPO ISERE - Inventaire des chiroptères du site Natura 2000 I26 « Prairies à orchidées, Tuffières et Gorges de la Bourne » (FR 8201743) # 2007.

- Conservatoire botanique national alpin # Cartographie des habitats du site I26 # 2007.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	10,7 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0,4 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0,47 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Rive gauche de la Bourne	*	0%
31	Rive droite de la Bourne	*	0%
31	Montagnes de Presles	*	1%
31	Combe et village de Valchevrière	*	0%
31	Gorges de la Bourne (2)	*	4%
31	Gorges de la Bourne (1)	*	6%
32	Site classé LES GRANDS GOULETS ET LA VERNAISON	*	0%
32	Site classé GROTTE DE LA GOULE NOIRE	+	0%
38	Grotte de Bournillon	*	0%
80	Vercors	*	47%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Parc naturel régional du Vercors

Adresse : 255 Chemin des fusillés - BP 14 38250 Lans-en-Vercors

Courriel : manon.chevalier@pnr-vercors.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201743
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523743/2012-document-d-objectifs-natura-2000-la-bourne-fr8201743

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été validé par le Comité de pilotage du 25 janvier 2011.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION
Les principaux objectifs de gestion sont les suivants :

1. Milieux boisés
- Rendre compatibles les exploitations sylvicoles non encore adaptées aux enjeux de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.
- Conserver / restaurer la ripisylve.
- Vérifier la présence d'espèces d'intérêt communautaire non encore officiellement référencées.

2. Milieux ouverts
- Rendre compatibles les activités agricoles non encore adaptées aux enjeux de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site.
- Conserver / restaurer les continuités écologiques en milieu agricole ouvert (maintien ou rétablissement d'un réseau de haies...).

3. Milieux aquatiques
- S'appuyer sur les actions du contrat de rivière et travailler en synergie.
- Améliorer la qualité de l'eau (plans d'épandage, fosses de stockage des effluents agricoles...).
- Améliorer la quantité d'eau réservée à la rivière.
- Conserver / restaurer les berges (plan de gestion de la ripisylve).
- Conserver / restaurer les secteurs à Écrevisses à pieds blancs.
- Suivre les populations des autres espèces d'intérêt communautaire dont la présence est avérée.
- Restaurer la typicité des habitats touchés par les espèces invasives.

- Vérifier la présence d'espèces d'intérêt communautaire ou patrimoniales non encore référencées sur le site.

4. Chiroptères
- Préserver et améliorer les habitats d'espèces.
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux Chauves-souris.

5. Activités et loisirs de nature
- Éviter la divagation et la création de nouveaux sentiers pour préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire.
- Accompagnement des projets touristiques.
- Améliorer la cohabitation entre les activités économiques et de loisirs et les espèces et habitats d'intérêt communautaire.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (existants ou à envisager) :
Sur ce site ont déjà été mises en place les mesures suivantes :
- des contrats agricoles appelés MAET (mesures agro-environnementales territorialisées) pour la gestion des versants en déprise et la gestion extensive des prairies.
- un plan pluri-annuel de gestion de la ripisylve a été élaboré : entretien de la ripisylve par coupes dans le cadre du contrat de rivière.